



Commission des affaires sociales

**Consultations particulières et auditions publiques
sur le projet de loi 124**

Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance

**Mémoire
de la Fondation Lucie et André Chagnon**

**Présenté par André Chagnon
Président du conseil et chef de la direction**

**Québec
Novembre 2005**

PRÉAMBULE

La Fondation Lucie et André Chagnon a commencé sa période active en octobre 2002 en vue de mener, en partenariat, des projets de société à long terme axés sur la prévention de la pauvreté et de la maladie.

Par l'entremise de la Fondation, nous souhaitons faire une différence en agissant sur les causes de la pauvreté et de la maladie. Nous entendons ainsi contribuer à donner aux enfants en situation de pauvreté et d'exclusion une chance égale aux autres de réussir dans le système scolaire et dans leur vie.

Un choix éclairé et documenté

Plusieurs raisons ont guidé ce choix mais, pour l'essentiel, rappelons ce triste constat : malgré la croissance économique, la pauvreté des enfants persiste et il est devenu évident que, pour lutter efficacement contre la pauvreté, il faut agir sur d'autres variables que la croissance économique. Même s'il existe une grande mobilité sociale au Québec et au Canada qui offre aux personnes la possibilité de vaincre leur pauvreté, une proportion significative d'individus subiront la pauvreté durant une partie importante de leur vie. Par exemple, la moyenne des prestataires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans ont vécu près de la moitié de leur vie adulte de l'aide sociale. En 1999, 73,1 % des prestataires de l'aide sociale âgés de moins de 21 ans avaient des parents qui recevaient ou avaient reçu des prestations de l'aide sociale. De plus, la durée de la dépendance à l'aide sociale des parents de ces prestataires était pour 50 % d'entre eux de 10 ans et plus. Force est de constater que la pauvreté intergénérationnelle demeure une réalité.

Les études ont démontré qu'il existe un lien étroit entre le faible niveau de scolarité et la pauvreté. De ce fait, pour prévenir la pauvreté, il faut agir entre autres sur l'abandon scolaire.

Ce portrait est par ailleurs complété par des études scientifiques qui démontrent que, pour obtenir un impact optimal sur le développement de l'enfant et agir sur les chances de réussites futures, il faut agir tôt. En effet, ces études démontrent le lien étroit entre le niveau de développement des enfants avant qu'ils entrent à l'école et leur réussite scolaire future. La petite enfance est une période critique dans le développement d'un individu :

- La capacité et les modes d'attachement socio-émotif sont principalement établis avant l'âge de 5 ans
- Le potentiel de développement de l'enfant est influencé très tôt (même pendant la grossesse par les habitudes de vie des parents, par exemple, les nouveaux-nés de mère fumeuse pendant la grossesse ont, en général, un poids sous la moyenne)
- La période de la grossesse jusqu'à 6 ans est plus importante que tout autre période du cycle biologique en ce qui concerne le développement du cerveau et son incidence sur les aptitudes à l'apprentissage, sur le comportement et la santé.

C'est pour ces raisons conjuguées que la Fondation Lucie et André Chagnon a choisi comme l'une de ses stratégies principales l'intervention précoce en milieu défavorisé pour ouvrir une porte sur un avenir plus prometteur et donner aux enfants de l'espoir en leur avenir.

Les enfants d'aujourd'hui seront nos adultes de demain. Investir dès maintenant à accroître leurs compétences pour en faire des adultes de qualité, engagés dans leur travail et en santé fait plus de sens que d'apporter des correctifs coûteux et souvent peu efficaces pour réparer les erreurs de parcours. Heckman, prix Nobel d'économie, a largement démontré les coûts et l'inefficacité de la non-intervention précoce. Tout se dessine à la petite enfance et il ne faut pas rater ce rendez-vous. Ne nous privons pas d'adultes compétents pour l'avenir et évitons de faire vivre à ces enfants d'aujourd'hui, outre la pauvreté, une délinquance juvénile deux fois supérieure dans les milieux défavorisés, des problèmes de santé 50 % plus élevés que la moyenne et le double par rapport aux familles favorisées, une toxicomanie et un taux de mères adolescentes largement plus élevés.

Des gestes tangibles qui appuient notre positionnement

Par sa direction du Développement des enfants et des communautés, la Fondation Chagnon soutient actuellement au-delà de 25 projets en petite enfance. Par le biais des projets soutenus, nous rejoignons 21 338 enfants de 0-5 ans, 20 387 parents et plus de 3 000 intervenants et, ce, dans toutes les sphères du développement de l'enfant.

Le projet *Centre d'aide et de ressources à l'enfance* soutenu à 100 % par la Fondation rejoint principalement les enfants, les intervenants et les parents fréquentant les CPE (24). Ce projet apporte un accompagnement soutenu aux conseillères pédagogiques au sujet d'enfants présentant des défis pédagogiques particuliers. Cette façon d'outiller les conseillères, qui à leur tour accompagnent les éducatrices au quotidien dans l'application d'un plan de soutien au développement de l'enfant (PSD) en besoin, s'est avérée fort efficace et génère une qualification qui profite à l'ensemble des enfants et du personnel du CPE. Pour les enfants qui ont fait l'objet d'un PSD, au-delà de 80 % d'entre eux ont résorbé leur comportement problématique 6 mois plus tard et les éducatrices se disent mieux outillées pour faire face à des comportements semblables.

Agir tôt : les services éducatifs en petite enfance

Le réseau des services éducatifs en milieu de garde est un partenaire privilégié dans l'objectif d'atteindre une entrée scolaire réussie et d'assurer la persévérance scolaire.

Le 4 avril 2004, le *Globe and Mail* titrait « *Quebec distinct in nursery too* » et l'article résumait ainsi l'expérience du Québec :

- Un positionnement politique et gouvernemental en faveur du développement de la petite enfance
- Des actions branchées sur les savoirs et les savoir-faire les plus à jour
- Des actions qui s'appuient sur l'appropriation des communautés.

Cette synthèse résume assez bien la qualité de l'actif que le Québec s'est donné dans le développement de la petite enfance. Depuis 1997, le réseau des services éducatifs de garde québécois a connu un développement phénoménal. Le Québec a vu le nombre de places en services de garde passer d'un peu plus de 78 000 en 1997 à plus de 190 000 en juin 2005.

De toute évidence, l'objectif fixé de compléter le réseau de places accessibles sera atteint sous peu et l'énergie mise au développement aura porté fruit. L'heure est donc venue de développer ces deux autres dimensions complémentaires :

- Assurer la diversification et la complémentarité de l'offre sous l'angle de la flexibilité de l'horaire (partiel, variable, atypique) et des besoins particuliers
- Accroître la qualité des services éducatifs.

C'est pourquoi la Fondation Lucie et André Chagnon réitère sa profession de foi dans l'importance d'une intervention précoce de qualité et invite les membres de la Commission des Affaires sociales et Madame la Ministre à s'inspirer des principales conclusions issues de diverses études, notamment *Grandir en qualité*, *La qualité ça compte* (ÉLDEQ) ainsi que d'autres études menées sur l'importance des services éducatifs en milieu de garde pour bonifier son projet de réforme.

Avant d'émettre nos inquiétudes et nos recommandations, nous aimerions regrouper un certain nombre de constats issus de ces études qui rappellent le rôle d'influence capital des services éducatifs en milieu de garde sur une entrée scolaire réussie et sur la persévérance scolaire qui sont, nous le rappelons, le meilleur gage pour briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté. Pour favoriser le développement des enfants, retenons principalement que :

- Les programmes d'éducation à la petite enfance améliorent le rendement des enfants à la maternelle et en 1^{ère} année
- Les résultats semblent indiquer que les services éducatifs de garderie à l'extérieur de la maison seraient particulièrement bénéfiques aux familles à faible revenu
- La fréquentation d'un service éducatif de garde a des effets positifs sur le développement intellectuel, sur l'acquisition d'habiletés sociales, sur la maîtrise du langage et sur l'ensemble des préalables à la scolarité
- Les meilleures performances sont associées à la qualité du service éducatif de garde, c'est-à-dire que plus celui-ci est de qualité, meilleures sont les performances des enfants dans ces domaines
- Les enfants qui ont fréquenté des services éducatifs de garde de qualité sont plus sociables et accommodants, manifestent plus de comportements autorégulés et ont moins de problèmes de comportement à l'école

- Les observations montrent que les enfants se portent mieux dans les services éducatifs de garde où il y a du personnel qualifié et stable, un bon programme éducatif et de bonnes relations éducatrice-enfant, parents-garderie et où les groupes d'enfants ne sont pas trop grands, où l'espace disponible est raisonnable et où de bonnes mesures d'hygiène sont appliquées
- Les services éducatifs de garde de grande qualité améliorent la performance des enfants au plan cognitif et social. Toutefois, les enfants confiés à des services éducatifs de garde n'offrant pas de bonnes conditions affichent plus de problèmes de comportement, présentent des retards de langage et des aptitudes sociales et scolaires inférieures aux autres enfants
- Les enfants fréquentant un service éducatif de garde de qualité ont un meilleur développement que ceux qui demeurent à la maison. Ainsi un réseau de services éducatifs de garde accessibles et de bonne qualité peut constituer une mesure préventive très efficace
- Les enfants de milieux défavorisés utilisent le moins les services éducatifs de garde et, quand ils les utilisent, ils sont souvent de mauvaise qualité
- Les enfants qui ont le plus grand besoin de services éducatifs de garde sont ceux qui en reçoivent le moins et la majorité des services qu'ils reçoivent sont loin d'avoir la qualité nécessaire pour préparer ces enfants à la scolarité.

Une préoccupation : la qualité

Qualité des services éducatifs, qualité de la formation des intervenants, qualité de l'accompagnement professionnel

Sur la base de ce qui précède, le projet de loi nous inquiète principalement quant à deux aspects.

D'une part, l'accent mis sur le volet services de garde et l'accessibilité diversifiée peut-il diluer le volet fondamental des services éducatifs aux enfants et de soutien à leurs parents? À trop mettre d'effort pour diversifier l'offre et la rendre accessible, ne risquez-vous pas de diluer la qualité des services éducatifs qui, bien que globalement acceptables au Québec, requièrent qu'on corrige certaines lacunes? Pour couvrir toutes les plages horaires, aurez-vous recours à du personnel moins qualifié (par exemple, aides éducatrices) en plus grand nombre et pour de plus longues périodes? D'autre part, les coupures budgétaires actuelles

associées à la structure organisationnelle proposée nous apparaissent aller a contrario de nos préoccupations de qualité.

À la lumière de notre propre expérience d'accompagnement d'enfants présentant des besoins pédagogiques intenses en CPE et en milieu de garde familiale, le rôle pivot (accompagnement et formation) de la conseillère pédagogique nous apparaît capital. Il nous est impossible d'imaginer atteindre une qualité de services éducatifs élevée en diluant la présence (intensité, proximité, qualité) de ces personnes auprès des éducatrices. Pour les CPE que nous accompagnons actuellement, les conséquences du projet de loi sont catastrophiques en lien avec leur capacité de faire face aux besoins de soutien des éducatrices pour accompagner adéquatement les enfants à défis éducatifs particuliers.

Est-ce que la réforme améliore l'environnement éducatif en milieu familial et en installation? Si oui, en quoi?

En accompagnant au-delà d'une vingtaine de CPE au cours des 3 dernières années, nous avons constaté que les partenariats et les alliances locales contribuaient à créer un environnement soutenant le travail en CPE.

Actuellement, nous constatons que les coupures budgétaires ont déjà des effets négatifs sur la capacité des CPE de participer à ces tables de concertation. À court ou à moyen terme, l'absence d'action de promotion et de prévention dans la communauté, l'absence de projet clinique élargi se feront sentir sur la lourdeur des situations des enfants fréquentant les ressources de CPE.

Recommandations

Notre « a priori » en faveur de la qualité des services éducatifs transitent forcément par des éducatrices et des programmes éducatifs de qualité offerts aux enfants et aux parents qui fréquentent les services éducatifs de garde au Québec. C'est pourquoi nous présentons aux membres de la Commission des affaires sociales et à Madame la Ministre, les recommandations suivantes :

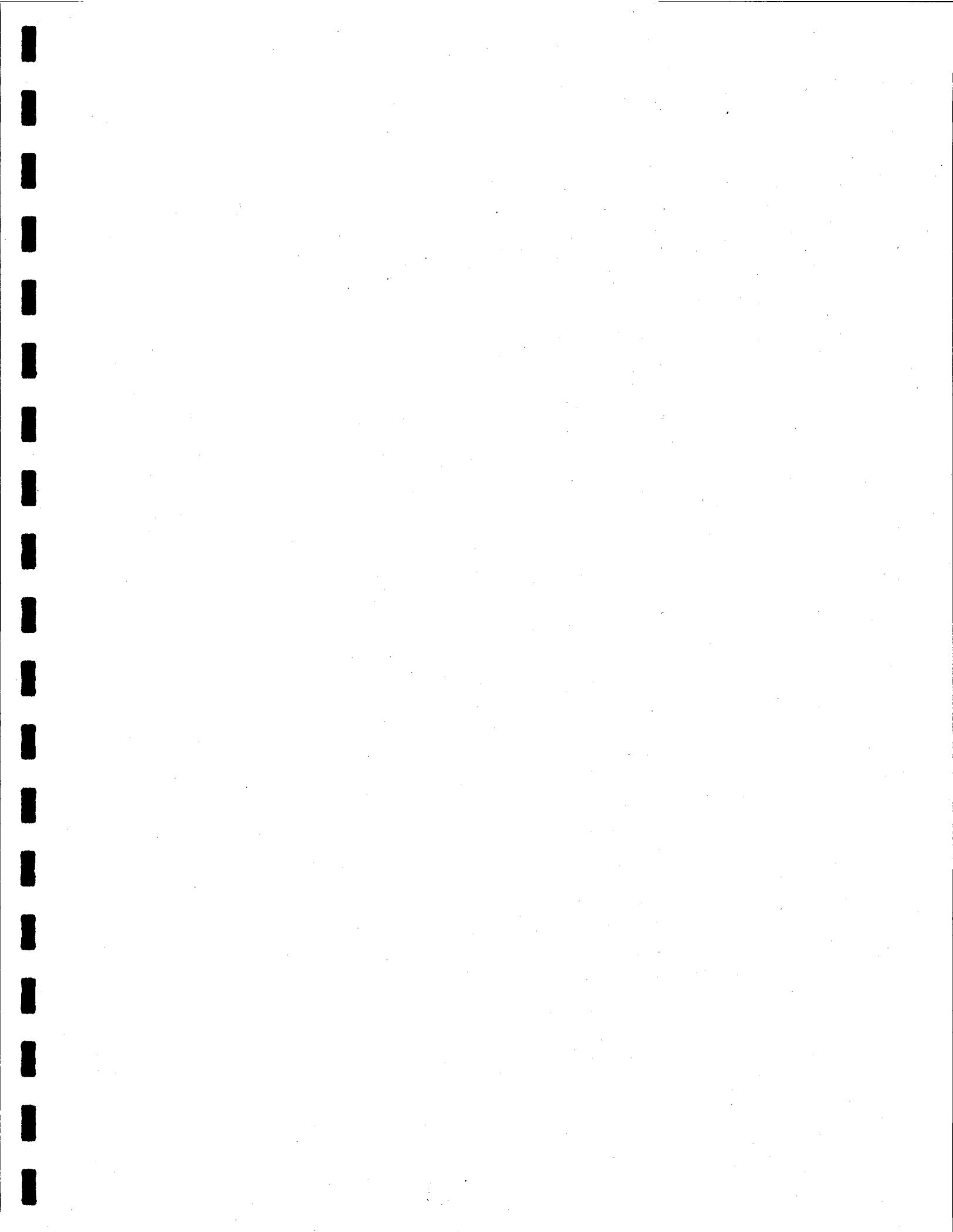
1. Une reformulation du titre de la loi qui illustrerait la préséance du volet des services éducatifs sur le volet services de garde

2. Une assurance que les mécanismes d'accompagnement des éducatrices seront maintenus et que le nombre des conseillères pédagogiques sera adéquat pour assurer un rôle pivot efficace
3. L'établissement de critères plus spécifiques quant aux compétences requises pour le volet d'accompagnement éducatif
4. Une politique de formation continue et une accréditation de ces formations auprès de l'ensemble des intervenantes. La présence de personnel qualifié et les programmes ayant fait leurs preuves comme atouts indispensables à la réussite éducative
5. Une évaluation annuelle de la qualité des milieux dans une perspective de rétroaction continue permettant des ajustements constants dans l'offre de services éducatifs de ce réseau.

Membres de la Commission des affaires sociales et Madame la Ministre, la Fondation Lucie et André Chagnon est un partenaire engagé avec quelques ministères de votre gouvernement dans plusieurs projets et programmes novateurs en petite enfance. Nos points de convergence sont nombreux et nous comptons poursuivre notre collaboration.

Nous sommes disposés à nous engager financièrement avec vous par le volet de la formation continue et du soutien à la qualification des éducatrices et des conseillères pédagogiques. Que ce soit au moyen de formation en ligne, de formation à distance, de banques de données éducatives accessibles sur internet, nous sommes prêts à être partenaires avec vous pour soutenir la qualité du travail des éducatrices et l'évaluation continue des programmes. Bien sûr, il est implicite que ces efforts seront reconnus par une modalité d'accréditation et de reconnaissance.

En ce qui a trait au développement optimal des enfants et à l'accompagnement professionnel... toujours, nous répondrons : « Présents ».



GERMAIN DUCLOS

Curriculum Vitae abrégé

Psychoéducateur et orthopédagogue de formation. Depuis plus de trente ans, il œuvre auprès d'enfants ou d'adolescents qui vivent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage dont vingt-trois ans de pratique aux départements de pédo-psychiatrie et de pédiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal. Il est chargé de cours à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'à l'Université de Montréal. Il est consultant et formateur auprès d'organismes d'éducation et de santé. Il est conférencier, auteur et co-auteur de 14 livres concernant le développement et les besoins des enfants. Durant quinze ans, il était responsable de la chronique d'éducation scolaire du Magazine Enfants Québec. Depuis 2002, il est directeur fondateur et scientifique du Centre d'aide en petite enfance qui se consacre à favoriser le développement des jeunes enfants en difficulté d'adaptation ou de développement.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Dr Gilles Julien, pédiatre social



Le Docteur Gilles Julien pratique la pédiatrie depuis près de trente ans. Après avoir terminé ses études en médecine à l'Université Laval (1970) il a entrepris sa spécialisation en pédiatrie à l'Hôpital Sainte-Justine et à l'Hôpital de Montréal pour Enfants.

Son parcours professionnel l'a amené à occuper différentes fonctions en santé communautaire et en santé publique au Québec. Il a été notamment directeur du Département de santé communautaire de l'Hôpital Sainte-Justine de 1991 à 1994 après avoir occupé les mêmes fonctions à l'Hôtel-Dieu de Montmagny de 1987 à 1990. Il a été responsable médical pour le secteur Santé des Inuits du Nord québécois au Centre hospitalier de l'Université Laval de 1983 à 1990.

Il a joué un rôle en consultation internationale pour la Banque Mondiale et l'Université de Montréal entre 1992 et 1994, notamment pour l'organisation de services de santé en Albanie.

Depuis 1991 il est chargé d'enseignement de clinique au Département de pédiatrie de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal et professeur associé au département de pédiatrie et de médecine familiale de l'Université Mc Gill.

Comme pédiatre social il œuvre principalement au Centre local de Services communautaires de Côte-des-Neiges depuis le début des années 1990, d'où son expérience en milieu multiethnique, et, depuis 1996-97 au projet Assistance d'enfants en difficulté de Hochelaga Maisonneuve (AED), un organisme communautaire en milieu défavorisé dont il est le co-fondateur. Il oeuvre également comme pédiatre social au Centre de Services préventifs de Côte-des-Neiges (CSPE), un autre organisme qu'il a

contribué à mettre sur pied en 2003 avec le soutien de la fondation Lucie et André Chagnon.

Il est reconnu comme expert clinique en abus et négligence des enfants depuis plusieurs années et a collaboré à de nombreuses revues par la publication régulière d'articles touchant la prévention, le développement des enfants et l'attachement parent-enfant.

En 2004-2005, il a été choisi Personnalité de l'année dans la section Santé, Sciences et Technologies, lors du gala de l'excellence de La Presse. Plus récemment, il a mis sur pied la Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale (FPPS) voué à supporter les projets de pédiatrie sociale, à encourager la formation des médecins à cette approche et à soutenir des activités de diffusion et de promotion de la pédiatrie sociale.

Principales publications :

- Julien.G., *Votre enfant au jour le jour, De la naissance à 6 ans*, Les Publications du Québec, 1987
- Julien.G., *Soigner différemment les enfants, L'approche de la Pédiatrie sociale*, Ed.Logiques, 1999, réédition 2004
- Julien.G., *Soigner différemment les enfants, Méthodes et Approches*, Éd. Logiques, 2004
- Julien. G., *Aide-moi à te parler, La communication parent enfant*, Éd. De l'Hôpital Ste. Justine, septembre 2004
- Julien.G., *A Different Kind of Care, The Social Pediatrics Approach*, McGill-Queen University Press, september 2004
- Revue Enfants Québec, *Chronique Société.net*, articles divers du Dr. Julien
- Julien G., *Enfances blessées, sociétés appauvries*, Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, parution le 7 novembre 2005.

André Lebon, chef d'équipe

Développement de la petite enfance

André Lebon se joint à la Fondation Lucie et André Chagnon en mai 2003, suite à une carrière de plus de trente ans auprès des enfants et/ou des intervenants en lien avec les jeunes.

Détenteur d'une maîtrise en psychoéducation à l'Université de Montréal, il débute ses activités de travail à Boscoville. Il y œuvre à titre de psychoéducateur, puis devient fondateur et coordonne le programme psychiatrique «Le Carrefour», en collaboration avec le D^r Michel Lemay, pédopsychiatre. Sa carrière à Boscoville et pour la Fondation du même nom se poursuivra pendant près de quinze ans, émaillée de mandats pour le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, à Genève pour la formation et l'encadrement des directeurs de foyers en psychiatrie, à la Commission scolaire francophone du Nouveau-Brunswick, pour l'implantation d'un projet en prévention de la délinquance. Durant quatre ans, il agira à Boscoville aux titres de directeur du développement des ressources cliniques et des ressources humaines et responsable du projet d'intervention intensive en milieu scolaire.

De 1986 à mars 2001, il crée une agence de consultants, André Lebon et associés, spécialisée en formation, évaluation et encadrement du personnel; conceptualisation, animation et évaluation de programmes d'intervention; analyse de situations de crise et gestion de projets cliniques. En sa qualité de consultant, le Centre de psychoéducation du Québec, affilié à l'Université de Montréal, requerra ses services auprès des étudiants en psychoéducation, il sera appelé aussi à participer au développement des programmes de soutien aux mères à risques et apportera sa contribution à des organismes locaux et internationaux concernés par les personnes en difficulté.

Avant de rejoindre les rangs de la Fondation, André Lebon agissait à titre de consultant pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, en vue de la mise en place d'une politique pour les jeunes en difficulté au Québec. Conjointement, il participait à la réorganisation du

Département de psychiatrie adulte et infantile au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de
Saint-Jérôme.

Auteur de plusieurs publications et conférences, André Lebon apporte à la Fondation
Lucie et André Chagnon un bagage inestimable dans le cadre de ses fonctions de chef de
l'équipe Petite enfance, un défi à sa portée par sa vaste expérience professionnelle et
humaine.